

Les patrons unis contre les déchets

À Périgny (17), l'association Biotop récupère et valorise les déchets des entreprises de l'agglomération rochelaise, en favorisant les circuits courts

Texte et photos : **Anne-Lise Durif**



Depuis son adhésion à Biotop en 2016, Mathieu Reine, directeur de Reine Telecom, à Périgny, a changé les pratiques de ses employés en créant un espace de stockage avec des casiers dédiés selon la nature des déchets

Limiter son impact sur la planète tout en réduisant les coûts de revalorisation, telle est l'idée qui a germé en 2009 dans l'esprit de quelques patrons du club d'entreprises de Périgny, dans la zone industrielle de La Rochelle. Tout est parti d'un constat : chaque entreprise fournit plusieurs kilos ou tonnes de déchets liés à son activité, qui partent généralement à l'enfouissement ou à l'incinération faute d'une prise en charge globale de ces matériaux. Des cartons, des palettes, des films plastique, des câbles, du petit électroménager... La plupart d'entre eux sont pourtant recyclables, mais le coût de retraitement pour une entreprise seule est généralement prohibitif – il faut par exemple compter 500 euros par tonne pour la prise en charge de déchets électroniques par une filière privée, sans compter le transport. « En discutant entre eux, les chefs d'entreprise se sont rendu compte qu'ils jetaient parfois les même types de déchets, ou que certains achetaient ailleurs des objets que d'autres considéraient comme du rebut dans leur chaîne de production. Ils se sont dit qu'ils pouvaient mutualiser les moyens et créer des synergies entre eux pour les revaloriser », explique Julie Étié, la coordinatrice de Biotop.

Stockage et redistribution

Ainsi est née en 2011 l'association Biotop, dispositif de collecte, de stockage et de redistribution des déchets des entreprises de Périgny, avant de s'étendre progressivement aux

» autres communes de l'agglomération et au port industriel de La Rochelle. Le réemploi local fut donc une des premières missions du réseau. « Grâce à notre intermédiaire, l'entreprise Léa Nature a ainsi pu trouver un moyen de revaloriser ses « big bags » alimentaires, dont elle ne savait pas quoi faire, en les fournissant à une autre entreprise, Ovive, qui en achetait jusqu'alors pour conditionner ses poudres de coquilles d'huîtres. Chacun est gagnant », explique Julie Étié, qui a bien d'autres exemples du même genre. Aujourd'hui, 23 % des déchets produits par les entreprises locales trouvent une seconde vie dans l'agglomération rochelaise. Tous les matériaux ne se prêtant pas forcément au réemploi, Biotop a dû trouver également des solutions de recyclage, moins onéreuses à plusieurs. Là aussi, l'association mise sur les circuits courts. Le verre et les métaux sont, par exemple, envoyés à Angoulême dans des usines de transformation dédiées. « Nous avons également un partenariat avec Suez à Rochefort, qui récupère les films plastiques de protection de palettes pour les transformer en sacs-poubelle ménagers », explique la coordinatrice. 69 % des déchets sont ainsi retraités en région. Biotop travaille également avec d'autres associations locales pour le réemploi : elle donne par exemple le textile, comme les sacs et pochettes de bureau, à l'association de réinsertion Remise à flot. Pour les matériaux nécessitant un traitement spécifique (8 % des déchets Biotop) comme « l'électronique, l'électroménager, les ampoules et les piles », « nous sommes obligés de nous adresser à des filières spécialisées Éco-organisme, agréées par l'État, qui sont hors région », explique Julie Étié. Un petit pourcentage de déchets ne peut pas non plus être recyclé en France, faute d'usine dédiée, comme le polystyrène, traité en Allemagne ou en Espagne.

Gain de temps et d'énergie

Et les résultats sont là : en 2016, Biotop a permis de donner une seconde vie à 120 tonnes de matériaux et d'envoyer 168 autres tonnes au recyclage. Soit une économie de 65 000 euros pour les 78 entreprises adhérentes de Biotop. Sans parler du gain de temps et d'énergie que les entreprises ne perdent plus en démarches et en transports pour trouver des filières de revalorisation. Tout est pris en charge par Biotop, contre une adhésion de 1 500 euros par an pour une entreprise de plus de 40 salariés (100 euros pour un entrepreneur seul). « Avant, on passait une benne de 17 mètres cubes de déchets en tout-venant chaque semaine. En recyclant avec Biotop, on a pu réduire à une benne par mois », témoigne Jean-Luc Gaillard, patron de Geoffriaud, adhérents Biotop depuis ses débuts. Cette entreprise d'isolation de façades à Périgny a également vu ses coûts de traitement des déchets se réduire au fil des ans : - 18 % pour la seule année 2016. Fort de cette expérience, Jean-Luc Gaillard a même développé ses propres solutions

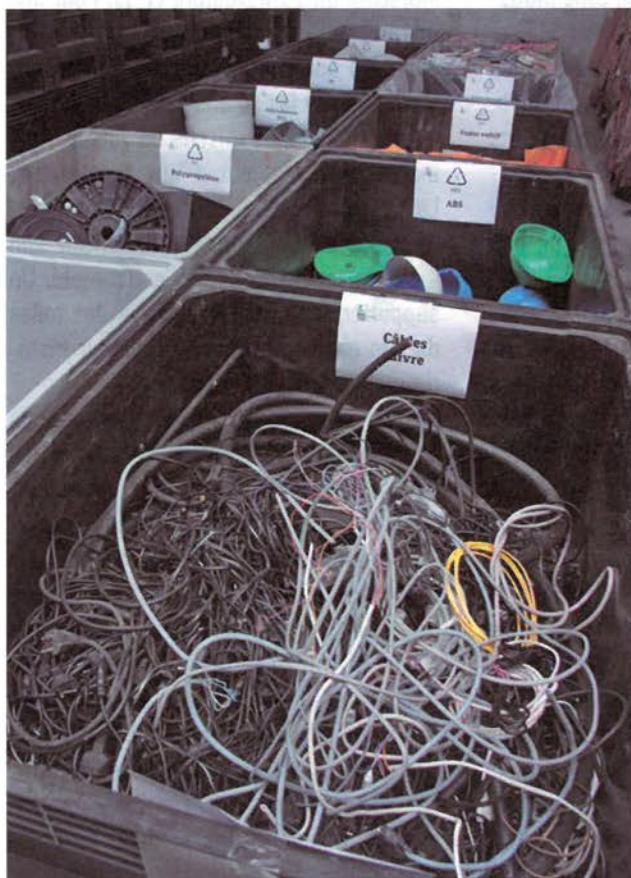


Jean-Luc Gaillard a investi dans un compacteur de polystyrène pour les revendre à des usines de retraitement. Depuis, d'autres entreprises locales lui apportent leur polystyrène

en interne : pour recycler le polystyrène, il a acheté à l'étranger une machine à compacter lui permettant d'obtenir des pains de plastique qu'il vend à des entreprises de recyclage européennes. Depuis, d'autres entreprises locales viennent lui apporter leur polystyrène. « C'est aussi ça, Biotop, résume Julie Étié, créer une synergie entre ses membres pour qu'ils trouvent ensemble des solutions, sans tout attendre de l'association. » Pour aller vers un vrai changement des mentalités.

Contact : 05 46 45 45 62
biotop@spheres.pro

L'association stocke les déchets de ses adhérents dans un entrepôt de 250 mètres carrés à Périgny, géré par Julie Étié



L'association a acheté son propre compacteur de cartons pour faire des balles qui seront livrées à une entreprise de recyclage

Biotop trouve des solutions de recyclage pour un grand nombre de déchets, du film plastique aux câbles en passant par les documents administratifs, et même les produits dangereux, depuis 2015